



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Inspection pédagogique
Régionale EPS
Christine MENARD
Agnès RAYBAUD
Bernard DUTARD

Téléphone
04 93 71 50/51

Mél.
Christine.menard
@ac-nice.fr
agnes.raybaud
@ac-nice.fr
bernard.dutard
@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Les Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux
Education physique et sportive

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
d'Éducation Physique et Sportive

S/c de mesdames et messieurs les chefs
d'établissements.

Nice, le 17 mars 2019

Objet : Continuité pédagogique en EPS

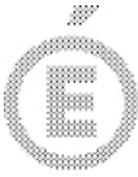
La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid -19, implique la fermeture des écoles, collèges et lycées à partir du lundi 16 mars.

Les disciplines d'enseignement obligatoire doivent contribuer à la continuité pédagogique pour accompagner les élèves.

Pour l'heure, l'inspection générale nous rappelle que l'EPS doit apporter une contribution significative autour de trois principes :

- La gestion par l'élève de son emploi du temps en prévoyant une alternance des différentes activités scolaires et inscrire des temps d'activités physique venant rompre une trop grande sédentarité contrainte et proposant des temps de délasserement nécessaires.
- L'entretien physique par une pratique physique quotidienne facile d'accès et adaptée aux profils. Il s'agira ici de concevoir des contenus immédiatement exploitables qui ne mettent pas en danger l'élève et privilégiant une activité physique individuelle.
- La régulation et le suivi de son activité physique hebdomadaire grâce à la tenue d'un cahier d'entraînement éventuellement visé par les équipes pédagogiques EPS

Grâce à une mobilisation nationale et académique, nous vous proposons un ensemble de ressources pour le collège et le lycée répondant à la finalité et aux objectifs généraux de notre discipline (développer sa motricité, savoir se préparer et s'entraîner, exercer sa responsabilité individuelle, construire durablement sa santé). Ces ressources peuvent permettre aux élèves, avec l'aide éventuelle des parents et le suivi de leur professeur d'EPS de ne pas s'enfermer dans un mode de vie sédentaire durant cette période exceptionnelle.



2 / 2

Il appartiendra ainsi aux équipes EPS d'assurer la suite de cet accompagnement en le personnalisant à partir des caractéristiques des élèves de chacun des établissements en lui associant un carnet d'entraînement, vecteur de différenciation et de suivi individualisé durant cette période.

Nous attirons l'attention de chacun sur la nature des propositions qui pourraient être formulées. Elles veilleront toujours à préserver l'intégrité physique des élèves dans le cadre d'une activité réalisable par les élèves. **Les exercices proposés devront se faire dans le strict respect des règles de confinement et de protection sanitaire qui nous sont transmises par les autorités.**

Trois membres du groupe numérique sont disponibles pour vous accompagner :

France PISSOT – IAN académie EPS : France.Pissot1@ac-nice.fr

Cédric JOURDAN Cedric.Jourdan@ac-nice.fr

JEAN-LUC BLANCHET Jean-Luc.Blanchet@ac-nice.fr

France PISSOT, alimentera régulièrement les ressources sous des formes diverses.

Vous les trouverez sur le site disciplinaire <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/eps/>

Les IA IPR EPS référents de vos établissements resteront disponibles à distance pour répondre aux questions que vous pourriez vous poser.

Nous savons que nombreux parmi vous ont déjà pris des initiatives pertinentes, n'hésitez pas à nous les faire partager pour une éventuelle mutualisation.

Contact à prendre auprès d'Agnès RAYBAUD et France PISSOT

Sachant compter sur votre collaboration, nous vous remercions pour cette mobilisation individuelle et collective pour surmonter dans la solidarité cette épreuve exceptionnelle. N'oubliez pas de prendre soin de vous et de vos proches.

A RAYBAUD

Responsable du dossier numérique EPS

C MENARD

B DUTARD